

Diplôme national d'art

RNCP37226 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DNA — Diplôme national d'art
Code(s) NSF	132, 134f, 233n
Formacode(s)	45054, 46072, 46003, 46081
Code(s) ROME	B1101, F1102, E1205, H1204, E1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/12/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

40 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 40 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS CARAIBIEN DES ARTS	20002212700 019	Former et organiser l'évaluation
CITE DU DESIGN ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN	20002352100 012	Former et organiser l'évaluation
ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS ET DU SPECTACLE VIVANT	20002884300 015	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DES BEAUX ARTS DE NANTES SAINT NAZAIRE	20002361200 027	Former et organiser l'évaluation
ECOLE EUROPEENNE SUPERIEURE DE L IMAGE	20002940300 017	Former et organiser l'évaluation
ECOLE MEDIA ART DU GRAND CHALON	20008623900 015	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DE BOURGES	18009238900 014	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DE CERGY	18009240500 018	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DE DIJON	18009241300 012	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DE LIMOGES-AUBUSSON	18009239700 017	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 40 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37226-diplome-national-d-art/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme national d'art (DNA) est délivré dans 40 écoles supérieures d'art et de design, qui sont accréditées conjointement par le Ministère de la Culture et par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il existe trois options (art, design et communication). L'option art est présente dans 38 établissements, les options design et communication dans un peu plus de la moitié. Le diplôme national d'art permet notamment d'accéder au cursus conduisant au diplôme national supérieur d'expression plastique qui confère grade de master.

La certification vise les futurs professionnels amenés à exercer dans les nombreux domaines relevant de la création artistique ou y faisant appel. De ce fait, la capacité à s'insérer dans une équipe - entreprise de production de biens ou de services, collectivité publique... - constitue un des éléments clé de la certification. Le titulaire du DNA, outre cette aptitude au travail collaboratif avec des professionnels très divers, est à même d'apporter aux projets développés des compétences spécifiques de culture visuelle et esthétique - dessin et formalisation - acquises dans la certification.

Le diplôme national d'art confère grade de licence.

Le grade universitaire atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire et sanctionne une formation adossée aux connaissances les plus avancées au niveau de qualification considéré.

ACTIVITÉS VISÉES

- Initiation, développement et communication d'une pratique de création dans le cadre d'un projet artistique, collectif et culturel.
- Participation à la conception et à la réalisation de projets ou d'œuvre dans différents domaines (graphisme, design d'objet, design industriel, design d'espace, y compris l'architecture d'intérieur ; produits multimédia et audiovisuels ; œuvres d'arts plastiques, y compris dans le cadre de commandes publiques ou privées).
- Mobilisation des outils et des méthodes de base de la recherche et élargissement de son champ de connaissances en matière artistique, scientifique et technique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Développer un langage plastique singulier et sensible.
- Participer à l'élaboration d'un projet artistique : analyse, expérimentation, conception (maquettes, prototypes...).
- Présenter un projet artistique dans un espace physique ou virtuel adéquat.
- Articuler la conception d'une production avec sa réalisation.
- Développer un projet personnel.
- Concilier une pratique d'auteur avec les contraintes d'une commande.
- Se positionner dans une dynamique collective et collaborative.
- Se repérer dans le paysage professionnel, institutionnel, et associatif des filières, réseaux et métiers de la création.
- Communiquer sur ses compétences personnelles ou au sein d'un collectif.

- Mettre en œuvre des outils analogiques et numériques de conception et de production.
- Appliquer et expérimenter des techniques de conception et de production à des objets uniques ou sériels (œuvres, maquettes, prototypes, objets, imprimés, objets multimédias, etc.).
- Exprimer ses besoins.
- Travailler en équipe.
- Participer aux étapes de production.
- Analyser un cahier des charges et y répondre.
- Identifier les étapes de travail.
- S'adapter à un cadre professionnel.
- Prendre en compte les enjeux sociétaux et d'éco-responsabilité dans la conduite de son activité.
- Rechercher et identifier des ressources documentaires (personnes, lieux, outils...) en matière artistique, scientifique et technique.
- Constituer un corpus personnel de références.
- Identifier les problématiques et enjeux contemporains pour la création.
- Initier un travail de veille en lien avec son activité artistique
- Identifier et mobiliser de nouveaux outils dans le cadre de sa pratique.
- Repérer d'autres champs de connaissances justifiés par le projet et la pratique.
- Participer à la transmission des arts visuels.

Blocs de compétences

RNCP37226BC01 — Utiliser les outils numérique de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP37226BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve pratique et évaluation continue

RNCP37226BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP37226BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP37226BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP37226BC06 — Engager, porter et communiquer une pratique de création dans le cadre d'un projet artistique, individuel ou collectif

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer un langage plastique singulier et sensible.
- Participer à l'élaboration d'un projet artistique : analyse, expérimentation, conception (maquettes, prototypes...).
- Présenter un projet artistique dans un espace physique ou virtuel adéquat.
- Articuler la conception d'une production avec sa réalisation.
- Développer un projet personnel.
- Concilier une pratique d'auteur avec les contraintes d'une commande.
- Se positionner dans une dynamique collective et collaborative.
- Se repérer dans le paysage professionnel, institutionnel, et associatif des filières, réseaux et métiers de la création.
- Communiquer sur ses compétences personnelles ou au sein d'un collectif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et finale.

Mise en situation pratique et entretien.

RNCP37226BC07 — Participer à la conception et réalisation de projets ou d'oeuvres dans différents domaines (graphisme, design, produits multimédia ou industriels, arts plastiques) en mobilisant des méthodes et outils adaptés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre des outils analogiques et numériques de conception et de production.
- Appliquer et expérimenter des techniques de conception et de production à des objets uniques ou sériels (œuvres, maquettes, prototypes, objets, imprimés, objets multimédias, etc.).
- Exprimer ses besoins.
- Travailler en équipe.
- Participer aux étapes de production.
- Analyser un cahier des charges et y répondre.
- Identifier les étapes de travail.
- S'adapter à un cadre professionnel.
- Prendre en compte les enjeux sociétaux et d'éco-responsabilité dans la conduite de son activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue.

Mise en situation pratique, épreuve orale, dossier et entretien.

RNCP37226BC08 — Mobiliser des outils et des méthodes de base de la recherche et élargir son champ de connaissances en matière artistique, scientifique et technique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher et identifier des ressources documentaires (personnes, lieux, outils...) en matière artistique, scientifique et technique.
- Constituer un corpus personnel de références.
- Identifier les problématiques et enjeux contemporains pour la création.
- Initier un travail de veille en lien avec son activité artistique
- Identifier et mobiliser de nouveaux outils dans le cadre de sa pratique.

- Repérer d'autres champs de connaissances justifiés par le projet et la pratique.
- Participer à la transmission des arts visuels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue.

Epreuves pratiques

Dossier ou épreuve écrite ou orale.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

R : arts, spectacles et activités récréatives

M : activités spécialisées, scientifiques et techniques

Les titulaires du diplôme national d'art, lorsqu'ils ne poursuivent pas leurs études en IIème cycle supérieur, exercent principalement dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives (R) et dans le secteur des activités spécialisées scientifiques et techniques (M), sous des statuts variés : indépendant (libéral, artiste-auteur), salarié du secteur privé (agences, entreprises, associations) ou public.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant.e de directeurs.trices artistiques ou de directeurs.trices de projet

Infographiste

Réalisateur.trice multimédias ou en communication visuelle

Assistant.e de scénographes, de designers, de photographes ou d'artistes

Iconographe

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible) U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 264
Jugés difficiles à recruter	19 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle U1X93 — Artistes plasticiens

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Désigné par le directeur de l'établissement : un enseignant de l'établissement et 2 personnalités qualifiées extérieures, dont l'une est désignée comme président par le directeur de l'établissement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Désigné par le directeur de l'établissement : un enseignant de l'établissement et 2 personnalités qualifiées

extérieures, dont l'une est désignée comme président par le directeur de l'établissement

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 245 €
Selon la branche	6 000 € – 8 245 €
Prise en charge	Branches concernées
8 245 €	Valeur par défaut · 212 branches
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/12/2027
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP29320

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Pour l'année 2020, le nombre de diplômés du DNA était de 1121 pour l'option art, de 467 pour l'option design et 136 pour l'option communication (source SISE diplômés, SIES-MESRI/Deps-doc ministère de la Culture, 2021 et 2022). Sur ce total de 1724, 6 diplômés ont obtenu le DNA par la voie de la VAE (source enquête ministère de la Culture pour DARES / VAE).

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Arts-plastiques/Enseignement-superieur-Ecoles-d-art>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37226/>

Où se former

Formations référencées	6
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	650 € – 2 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	13
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	23 %

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	66 300 €
Coût moyen par dossier	6 630 €
Durée moyenne	1293 h
Période	07/2025 – 08/2026
France Travail	96 %
France compétences	4 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.